

Evaluation ex ante, évaluation stratégique environnementale et cadre de performance du PO FEAMP 2014-2020

Présentation de l'équipe et de la démarche

Séminaire de préparation du PO FEAMP
Paris – 12 septembre 2014



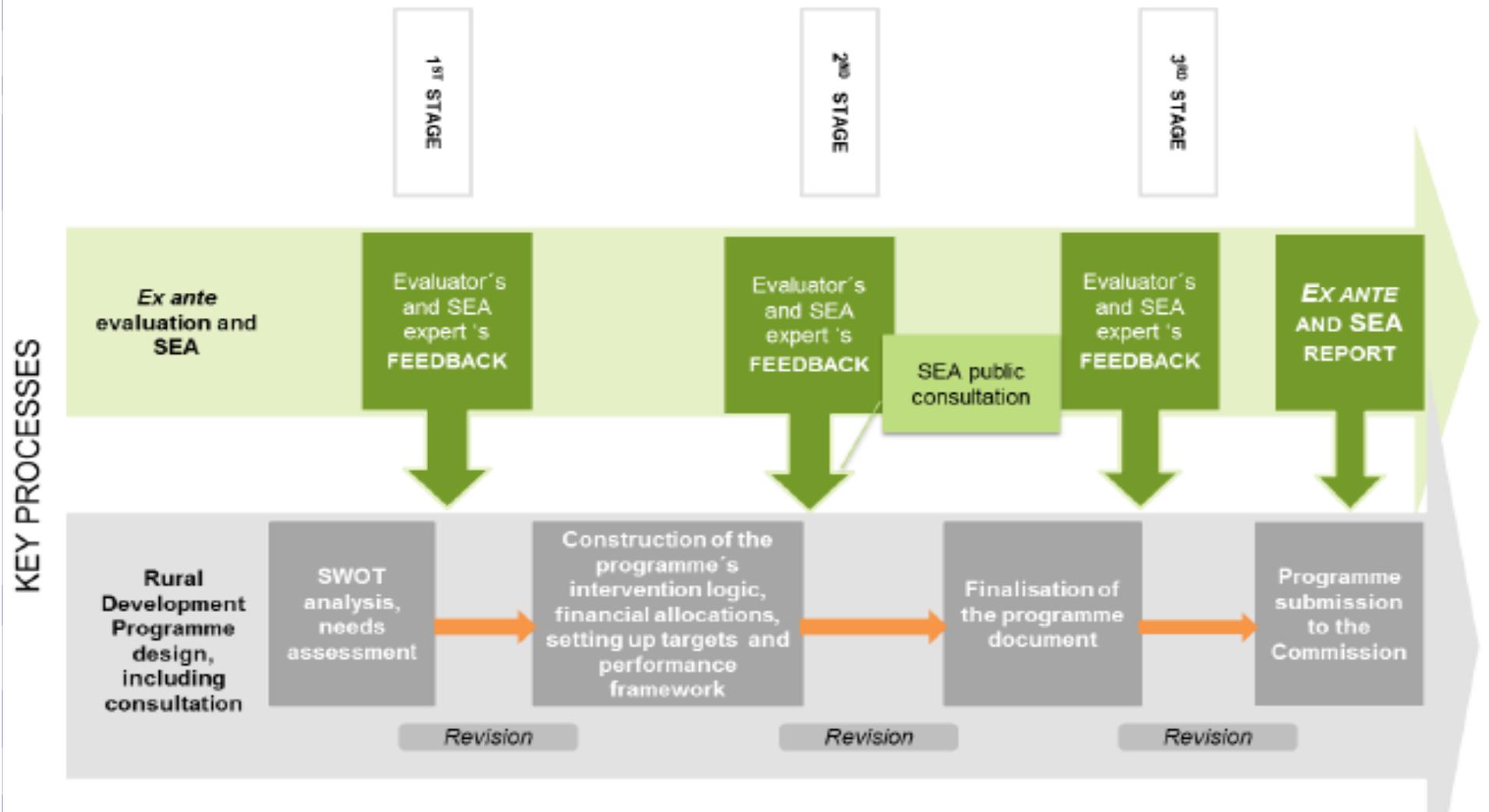
Présentation du groupement d'experts

Une équipe aux expertises complémentaires couvrant l'ensemble des problématiques de la mission et ayant déjà collaboré sur des travaux d'évaluation comparables.

- **AND INTERNATIONAL** : Economie des filières agricoles ,de la pêche et de l'aquaculture. Evaluation des politiques publiques : fonds de développement rural, OCM, IFOP-FEP-FEAMP et PMI.
- **EDATER** : Appui à la mise en œuvre des politiques publiques . Expert des fonds européens FEDER, FSE, FEADER. Evaluation des politiques publiques : ex ante et ESE des PO régionaux 2014-2020
- **OCEANIC DEVELOPPEMENT** : spécialiste de la filière pêche et aquaculture. Evaluation de la PCP, des POSEI pêche, de la DCF, des mesures techniques.

Objectif et méthodologie

Un processus partenarial et itératif préconisé par la Commission.
Une mission d'appui (démarche qualité) autant que d'évaluation.



Evaluation ex-ante

- **Etape 1 : qualité du diagnostic** – adéquation des enjeux et objectifs du programme par rapport au diagnostic
 - Qualité de l'analyse AFOM (contenu, diagnostic partagé)
 - Pertinence des enjeux et objectifs
- **Etape 2 : pertinence et cohérence interne du programme**
 - Retour d'expérience du FEP et des autres instruments PCP
 - Analyse de la pertinence et cohérence interne du FEAMP
- **Etape 3 : cohérence stratégique et cohérence externe du programme**
 - Articulation, complémentarités, synergies avec d'autres plans et programmes (Fonds UE, instruments nationaux)
 - Stratégie du PO FEAMP / autres instruments

Evaluation ex-ante – organisation des travaux

■ Etape 4 : respects des conditions ex-ante

- Conditions ex ante spécifiques : PSNPDA, collecte des données, contrôle des pêches, rapport capacité de pêche

■ Etape 5 : Suivi des effets attendus du programme

- Indicateurs communs et spécifiques
- Plan d'évaluation

■ Etape 6 : Examen des dispositions de mise en œuvre proposés au niveau national et communautaire

- Dispositif de mise en œuvre et gouvernance
- Délégation aux Régions

■ Etape transversale 7 : prise en compte des leçons du passé et vérification de l'adhésion du partenariat

Evaluation environnementale

- **Etape 1 : état initial de l'environnement et cohérence avec d'autres plans et/ou programmes**
 - Etat avant FEAMP et enjeux prioritaires
 - Interaction des plans et prog environnementaux / FEAMP
- **Etape 2 : Itérations-effets notables probables et propositions de mesures d'adaptation**
 - Analyse des incidences environnementales probables des actions du FEAMP
 - Proposition de mesures permettant d'optimiser les effets du FEAMP sur l'environnement
- **Etape 3 : validation des adaptations à apporter au PO FEAMP et définition des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation**

Evaluation environnementale

- **Etape 4 : Élaboration du dispositif de suivi environnemental**
 - Indicateurs communs et nationaux
 - Système de suivi : collecte, traitement, diffusion

- **Etape 5 : réalisation d'un rapport environnemental**

- **Etape 6 : avis de l'autorité environnementale**

- **Etape 7 : Information et participation du public**

Cadre de performance

- **Etape 1 : Détermination des indicateurs communs**
 - Définition des indicateurs de performance du programme
 - Quantification des objectifs

- **Etape 2 : Détermination des indicateurs financiers**

- **Etape 3 : Rédaction d'une note de méthodologie générale et restitution globale**

Calendrier

17/07/14

Travaux d'appui et d'évaluation

01/10/2014

- Comité pilotage 1 validation intermédiaire

Travaux d'appui et d'évaluation

Fin nov. 2014

- Comité pilotage 2 validation Ex ante, ESE, CP

Mi déc. 2014

- Envoi du PO FEAMP à la Commission

**Consultation de l'autorité
environnementale et du public
intégration aux rapports finaux**